



Association des Usagers du
Port de Mortagne/Gironde

Procès Verbal d'Assemblée Générale Du samedi 25 Mars 2006

La séance est ouverte à 14h30 en présence de 41 adhérents.

Le Président, Jean Paul Mercadié, accueille les adhérents et nos invités : M. le Maire JL Faure, M. Tallieu, Conseiller Général de Charente Maritime, M. R Maas, Conseiller Municipal responsable de la Commission Port, M. JM Gouzien, Employé Municipal Gestionnaire du Port.

Jean Paul Mercadié rappelle les actions menées par le bureau depuis la relance de l'association en octobre 2005.

- rétablissement des liens avec nos anciens partenaires
- réunions avec M. le Maire ainsi que la « Commission Port » concernant l'entretien du port (robinets, pontons, maçonnerie ...)
- proposition d'un calendrier de dévasage pour un dévasage efficace non seulement du chenal mais des pontons pêche et visiteurs ainsi que du bassin

M. le Maire précise que l'opération de réfection des pontons et des robinets est en cours.

Pour ce qui concerne le dévasage, il a bien noté que des opérations plus fréquentes et plus complètes sont nécessaires et il a proposé au Conseil Municipal de doubler le budget affecté à ces opérations. Il compte pour cela sur le soutien du Conseil Général qui participe financièrement au dévasage des ports de l'estuaire : M. Tallieu confirme.

Enfin pour ce qui concerne la réfection des maçonneries du bassin, l'opération est prévue après l'été en coopération entre l'entreprise d'insertion pilotée par C Lavaux et la Mairie.

Profitant de la présence de M. le Maire, un certain nombre de questions lui sont posées :

- veille VHF canal 9 pendant la durée d'ouverture des écluses (suppose la levée d'une contrainte technique : portée de la VHF portable). M. le Maire demande à l'AUPMG de rechercher une solution technique et de lui faire une proposition.
- Température des douches : possibilité de réglage. M. le Maire demande à l'AUPMG de rechercher une solution technique avec JM Gouzien et de lui faire une proposition.
- Echelle de sécurité : si quelqu'un tombe dans le bassin, rien n'est prévu pour lui permettre de remonter sur la berge. Quelques échelles de sécurité devraient être installées (Commission Port)
- Un disjoncteur principal du quai sud-est est en train de rendre l'âme : à remplacer avant qu'il ne provoque des dégâts plus importants (JM Gouzien)
- Dessalage des bateaux : si comme c'est probable le lavage des bateaux est interdit comme l'été dernier une solution doit être trouvée pour rincer le matériel chargé de sel au retour de croisière et notamment les textiles, les cordages et les parties métalliques alu ou acier. M. le Maire demande à l'AUPMG et aux responsables du port de réfléchir à une solution.

Les questions adressées à la Mairie étant épuisées, M. le Maire et M. Tallieu quittent la réunion.
M. Mercadié les remercie de leur participation.

Questions et problèmes divers

- Fête du port : le bureau regarde avec le comité des fêtes ce que pourrait être la participation de l'AUPMG
- Sortie « handicapés » : elle est reportée au week end du 23/24 septembre
- Bourse des équipiers : Stéphane Cotier propose de fabriquer et d'héberger un « blog » pour l'association, qui pourra servir, entre autres usages, à cette fin.
- Horaires des marées : C Lavaux les met en ligne sur le site du port à sec.

Les questions diverses étant épuisées le Président fait procéder aux différents votes prévus à l'ordre du jour.

- Rapport moral : approuvé à l'unanimité (41 voix)
- Rapport financier : Il est présenté par le trésorier M. B Ferrer : approuvé à l'unanimité moins 1 voix (40 pour – 1 abstention)
- Modification de statuts : elle a pour objet de permettre à tous les usagers du port possédant un bateau dont le port d'attache est à Mortagne (bassin à flot, chenal, port à sec, chantier) de faire partie de l'association : approuvé à l'unanimité

Notre secrétaire Mme Marie Cecile Bouilloux, qui ne possède plus de bateau à Mortagne, quitte l'association, conformément aux statuts. Le Président la remercie pour son action au sein d' AUPMG pendant de nombreuses années. L'assistance l'applaudit chaleureusement.

Trois personnes, Christian Seuillet, Stéphane Cotier, François Barker, se portent candidats au Conseil d'administration : leur candidature est approuvée à l'unanimité.

Le Bureau, réuni le lendemain procède à l'élection de Christian Seuillet au poste de secrétaire.

La séance est levée à 17h30